

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Serge MERCIER, Maire.

Présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

Absent excusé : GAS Marcel, HUMBERT Régis, ROMATIF Julien

Secrétaire de séance : Patricia FAVRE-PETIT-MERMET

Date de convocation : le 20 mai 2025

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte-rendu du précédent conseil. Monsieur le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé.

PROCURATIONS

GAS Marcel donne procuration à CICOCELLA Sébastien

HUMBERT Régis donne procuration à MONIN Florence

ROMATIF Julien donne procuration à GENTIL Dominique

ORDRE DU JOUR

- Travaux voirie – bâtiments
- Compte-rendu des commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

- **Travaux voirie - bâtiments**

Voirie

Le SIV (Syndicat de Voirie) a débuté le fauchage jeudi 22 mai et doit poursuivre le travail jusqu'au début du mois de juin.

L'entreprise Marchand a effectué les traversées de buses sur chemin Poncin, La Revole et chemin de la Perrière ainsi que le curage et le busage des fossés sur le chemin de Garenne.

Remontées d'humidité sur le bâtiment de l'ancienne poste

L'entreprise qui a réalisé le béton désactivé, aux abords de l'ancienne poste, est prévenue et réalisera les travaux dans le cadre de sa garantie.

Couvertines du parvis de la mairie

L'entreprise doit intervenir dans le cadre de la garantie pour recoller ou changer les dalles de couvertines fragilisées.

Travaux réseau d'eau pluviale

Nous avons refait un point avec la société qui réalise les travaux.

- La réfection du chemin creux commencera la première semaine de juin.

- La réfection de la rue du Lavoir et de la rue de la Nicolière est différée. En effet, les véhicules de chantier, pour les travaux des logements sociaux, devaient emprunter la rue du Lavoir. Nous avons donc décidé de réaliser un revêtement bicouche en attendant la fin des travaux pour éviter les éventuelles dégradations du chemin définitif. Au final, comme les véhicules du chantier passent directement par le chemin de Chatelière, nous avons donc choisi de réaliser uniquement le revêtement en enrobé, afin d'économiser le coût d'un bi-couche. Cependant, pouvant prétendre à une subvention pour la réfection des chemins, nous avons déposé un dossier au Département et cette dernière a été inscrite pour la prochaine conférence territoriale. Cette conférence aura lieu en septembre 2025 et nous ne pouvons pas enclencher les travaux avant l'accord de l'administration, sous peine de ne plus être éligible à la subvention qui est de 35% sur un montant global de 86 093 € HT. En attendant, nous avons convenu avec l'entreprise de reprendre la chaussée, avec le même matériau utilisé, afin d'égaliser la route et de réduire ainsi momentanément les nuisances.

Restaurant Marie B

EPORA, organisme propriétaire des murs, a signé le bon de commande pour la consolidation du mur Nord-Est. Dès que les maçons auront terminé, il sera possible de réaliser le drain en pied de mur pour assainir le bâtiment en pisé.

SIRRA

Nous avons reçu le SIRRA au sujet du franchissement du Fongarot sur le parcours de St Jacques de Compostelle. Il nous est conseillé de ne pas réaliser d'ouvrage, mais simplement de faciliter le passage en disposant deux roches dans le cours d'eau, sans entraver le bon écoulement du ruisseau.

Nous avons également évoqué l'interdiction de laisser les troupeaux s'abreuver ou traverser les ruisseaux de notre commune. Le SIRRA doit nous transmettre des éléments légaux en accord avec la Police de l'eau et les bonnes pratiques.

- **Compte-rendu des commissions communales et intercommunales**

Commission PCS du 14 mai : Plan Communal de Sauvegarde

Lors de la dernière réunion, les membres de la commission ont visité la salle Plissonnier qui accueillerait d'éventuelles victimes des sinistres potentiels sur notre commune : inondation, intempéries ou tout autre risque... .

Cette visite a permis de découvrir pour certains ou se familiariser pour d'autres avec tous les équipements et matériels existants de la salle : 38 tables, 270 chaises, 15 matelas en mousse dédiés aux activités sportives et 15 petits tapis mousse, frigos, plaques chauffantes, trousse de secours, pastilles d'iode, etc etc ...

Sur la base prévisionnelle d'un accueil de 50 sinistrés, il nous faudra prévoir des couvertures des vivres, il nous faudra également vérifier la compatibilité du circuit électrique avec les groupes électrogènes de la commune. Enfin nous avons organisé les modalités de réception et d'accueil avec un plan d'organisation de nos tables et chaises, afin d'accueillir dans l'urgence nos victimes d'aléas exceptionnels sur notre commune.

Commission vie associative du 16 mai

Il est souhaitable d'organiser une réunion semestrielle pour évoquer les difficultés de chaque association, en particulier le manque de bénévoles et volontaires. En effet l'AADP a lancé un appel aux bénévoles via Panneau Pocket pour la fête de la musique ; le Sou des Ecoles l'évoque aussi lors du renouvellement de son bureau et de sa kermesse. Les associations présentes se sont exprimées sur ce

sujet. Une représentante des conscrits se propose en leurs noms d'aider l'AADP pour la fête de la musique, idem pour les élus. L'idée de mutualiser des évènements à plusieurs associations a été proposée en séance, ce qui permettrait d'organiser plus de manifestations et de soulager quelque peu « toujours les mêmes bénévoles ».

Réunion publique PLUi du 20 mai – territoire de « Bonnevaux » à Pisieu

Peu de primarettois ont répondu à cette invitation pour la présentation de l'état d'avancement de notre PLUi. Rappel des explications sur les enjeux de ce dossier avec la mention d'un PADD – plan d'aménagement et de développement durable, le zonage des zones constructibles et les orientations d'aménagement et de programmation.

Les enjeux du territoire ont été revisités avec les acteurs institutionnels, les services de l'état, le SCOT, les agriculteurs, les habitants et les élus du territoire. Ces différentes dispositions sont attachées au cadre de vie, au changement climatique, tout en favorisant le développement du territoire.

Ces différentes orientations sont consultables sur le site de l'intercommunalité « Entre Bièvre et Rhône.fr »

- **Urbanisme**

DP (Déclaration Préalable)

MICHEL Laurent, panneaux photovoltaïques, 685 impasse de la Revole

POURCHERE Jean-Daniel, panneaux photovoltaïques, 680 route de Sablons

VERPRAET Philippe, isolation par l'extérieur, 440 route de Vienne

TOMAS-BOYER Hugo, travaux sur construction existante, carport et déplacement de l'accès, clôture, 450 route de Sablons

MONNERY Jean-Marc, rehaussement d'un mur de clôture, 285 montée de l'Ancienne École

MAUDET Julien et GUILLERMOND Eva : transformation de fenêtre en baies vitrées, 10 rue de l'Église

- **Courriers reçus**

Néant

- **Questions diverses**

Néant

Date prochain conseil municipal :

Jeudi 3 juillet 2025

Jeudi 31 juillet 2025

MERCIER Serge		HUMBERT Régis	
FAVRE-PETIT- MERMET Patricia		MONIN Florence	
GAS Marcel		FANJAT Pierre	
ROSTAING Jean- Pierre		POURCHERE Jean- Daniel	
CICORELLA Sébastien		GENTIL Dominique	
ROMATIF Julien		GUERRERO Elisabeth	